



PRÉFET DU RHÔNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Préfecture

Direction de la Sécurité
et de la Protection Civile

Service Interministériel de
Défense et de Protection Civile

Affaire suivie par : Sacha NOCENT
Tél. : 04.72.61.67.68
Télécopie : 04.72.61.67.57
Courriel : sacha.nocent@rhone.gouv.fr

n° 425

Lyon, le 25 NOV. 2020

Le Préfet,

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département
du Rhône et de la Métropole de Lyon

En communication à Messieurs les sous-préfets
d'arrondissement

OBJET : Campagne 2020 / 2021 de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

P J : Courrier adressé aux responsables des cultes

Gaz incolore, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est imperceptible. Il demeure, aujourd'hui encore, une cause de mortalité et d'hospitalisation importante ; il représente en effet la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France.

Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois ou au charbon. Ce phénomène est principalement dû à un dysfonctionnement ou à une utilisation prolongée ou inadaptée de l'appareil ou bien encore à une aération insuffisante des locaux.

Comme chaque année, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Solidarités et de la Santé reconduisent la campagne de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone. La prévention des intoxications collectives constitue notamment une priorité.

Aussi, il vous est demandé de participer à la campagne de prévention en rappelant à vos administrés et aux responsables des lieux de culte situés sur le territoire de votre commune, les conseils de prévention au moyen de supports spécifiques téléchargeables sur le site de Santé publique France via le lien indiqué ci-dessous :

<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone/outils/#tabs>

Je vous invite, durant la période hivernale, à mettre en ligne ces informations sur le portail Internet de votre commune afin d'en assurer une diffusion la plus large possible.

Je vous remercie par avance de votre concours et de votre implication dans cette action de prévention.

Pour le préfet,
Le préfet délégué pour
la défense et la sécurité,

Thierry SUQUET



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Préfecture

Direction de la Sécurité
et de la Protection Civile

Service Interministériel de
Défense et de Protection Civile

Affaire suivie par : Sacha NOCENT
Tél. : 04.72.61.67.68
Télécopie : 04.72.61.67.57
Courriel : sacha.nocent@rhone.gouv.fr

n° 424

Lyon, le 25 NOV. 2020

Le Préfet,

à

Destinataires in fine

OBJET : Campagne 2020 / 2021 de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Comme chaque année, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Solidarités et de la Santé reconduisent la campagne de prévention et d'information sur les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone demeure une cause de mortalité et d'hospitalisation importante. Il représente effectivement la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France, tant dans les logements que dans les établissements recevant du public.

Au plan local, entre 10 et 20 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone surviennent chaque année dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon, qui génèrent des dizaines de personnes intoxiquées.

Il nous appartient, en conséquence, de rappeler au grand public les conseils de prévention au moyen de supports spécifiques et de mener des actions de sensibilisation destinées à prévenir les intoxications, notamment dans les lieux de culte.

Aussi, il vous est demandé de participer à la campagne de prévention, au moyen de dépliants et affiches téléchargeables sur le site de Santé publique France via le lien indiqué ci-dessous :
<https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone/outils/#tabs>

Je vous remercie par avance de votre concours et de votre implication dans cette action de prévention.

Pour le préfet,
Le préfet délégué pour
la défense et la sécurité,

Thierry SUQUET

Destinataires

culte anglican

- Monsieur le Révérend, Ministre de l'Église anglicane

culte arménien

- Monsieur le Président du Conseil paroissial de l'Église Apostolique Arménienne de Lyon et de ses environs
- Monsieur l'Evêque de l'Église Apostolique Arménienne

culte catholique

- Monsieur l'Archevêque de Lyon, Primat des Gaules

culte israélite

- Monsieur le Grand Rabbin de Lyon et de la région Auvergne-Rhône-Alpes Centre
- Monsieur le Président du Consistoire Israélite Sépharad
- Monsieur le Président du Consistoire Israélite régional, Président du Consistoire Israélite de Lyon

culte musulman

- Monsieur le Recteur de la Grande Mosquée de Lyon
- Monsieur le Président du Conseil Régional du Culte Musulman

culte orthodoxe

- Monsieur le Vicaire Episcopal de l'Église Orthodoxe hellénique
- Monsieur le Recteur – Eglise Saint-Jean le Confesseur
- Monsieur le Recteur – Eglise Saint-Nicolas

culte protestant

- Monsieur le Président du Conseil Régional de l'Église Réformée Centre-Alpes-Rhône
- Monsieur le Président du Conseil de l'Église réformée de Lyon
- Eglise luthérienne de Lyon
- Eglise évangélique baptiste